



## UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : [ufuta@ufuta.fr](mailto:ufuta@ufuta.fr)

Réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du jeudi 4 Novembre 2010

### Compte-rendu

*Présents : François AMBOLET, Jacques ARNOULD, Monique ASTIE, Gaétane CHAUVET, Françoise DAVID- SCIARA, Yvon LE GALL, Céline MENIL, Jeanne URVOY*  
*Excusés : Jean-Louis CHEMIN, Marie-Denise RISS-COLY, Jacques RIVENS, François VELLAS*  
*Absente : Josiane BERTIN*

#### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 juin 2010**

Aucune remarque n'ayant été émise, le compte rendu est approuvé à l'unanimité

#### **2. Point sur l'organisation de la comptabilité**

Bernard Wallet, comptable (Poitiers), reprend les données, à partir des factures et du bilan 2009.

Monique Astié, Gaétane Chauvet et Françoise l'ont rencontré, Gaétan à Poitiers, puis G. Chauvet a travaillé à nouveau avec lui le 29 octobre. Il a tout repris depuis fin 2009; la saisie pour la moitié de l'année 2010 est en cours. Cela lui a demandé un énorme travail. En fin d'année, il nous donnera un bilan définitif.

#### **3. Fonctionnement du web**

Philippe Girard (Amiens) a accepté de s'occuper du site web; il souhaite faire un bilan. Jacques Arnould et Françoise David-Sciara le rencontrent mercredi 10 novembre.

Jacques Durand (Angers) qui est à l'origine du web, est d'accord pour que Amiens s'occupe désormais du site. Il apportera son aide pour tout renseignement. Il sera certainement utile que J. Durand et P. Girard puissent se rencontrer.

En attendant, François Ambolet continue d'y travailler, notamment pour la mise à jour des pages statutaires. Il fait remarquer que les données saisies n'apparaissent pas de manière identique selon le navigateur Internet Explorer et Mozilla. En ce qui concerne la page d'accueil, tout est clair.

Pour le courrier, F. Ambolet a inscrit l'adresse de F. David-Sciara mais le web enregistre l'information mais ne l'exécute pas.

Le système PHP ne fonctionne pas trop mal ; il comporte 200.000 lignes d'écriture. Pour nourrir le web il faut compter environ une dizaine d'heures par semaine. C'est un travail rude car il faut s'y reprendre à plusieurs fois.

Remarque : Il manque des photos pour le trombinoscope.

#### **4. Organisation des Chardons à Amiens**

Dates retenues : 11 et 12 Mai 2011  
Mardi 10 mai à 17 h : réunion du CA

Les journées se dérouleront dans l'auditorium le mercredi 11 et le jeudi 12 mai.

Le jury sera composé de membres de l'UFUTA, de représentants de la section film de l'IUT d'Amiens et du groupe audio-visuelle de l'UTL d'Amiens.

Pour les questions d'ordre technique (support, etc...) les techniciens visionneront les films au préalable : Il faudra faire une fiche technique. Il est prévu 15 à 20 minutes par film, soit 10 pour la projection et 10 pour la délibération du jury.

Le prix du public est évoqué ; il pourrait être remis en fin de journée. Dans ce cas il faudrait remettre une fiche à chaque participant à l'entrée. (Les projections sont ouvertes à tous).

L'exposition photos se tiendra salle Camille Claudel. L'inauguration est prévue le mercredi 11 à 14 h après le déjeuner. De 14 à 15 h, le jury pourra déambuler à sa volonté dans l'expo.

Nature des Trophées : sculpture en bois ? Rose de Picardie ? Le projet est à l'étude

L'envoi du dossier d'inscription, assuré par Marie- Denise Riss-Coly, est en cours et comprend une fiche présentant le fonctionnement des Chardons avec la date limite d'envoi des projets et une liste d'hôtels (avec les tarifs) accompagnée d'un plan situant les hôtels.

Points à aborder lors du déplacement du 10 novembre à Amiens :

- s'assurer que la date limite de remise des films figure bien afin de connaître le nombre de films à visionner, leur durée, leur titre... toutes les informations permettant d'organiser le planning des séances de « visionnage »
- les trophées : faire le point
- demander à ce que le dossier d'inscription soit également envoyé à tous les membres du Conseil d'administration

#### **5. Bulletin d'information**

Le prochain bulletin paraîtra en mars prochain, avec une date limite d'envoi d'articles pour janvier.

#### **6. Divers**

Mise à jour de l'annuaire : demander à Jacques Rivens quelle sera la date limite pour l'envoi des mises à jour par les établissements.

Plumes : la présidente a envoyé à la mi-octobre un courrier de rappel portant la date limite d'envoi ainsi que l'adresse définitive d'expédition : à Yvon Le Gall à Nantes et non plus à l'UTL Essonne comme prévue initialement

Actes des Assises de Poitiers : il manque encore le compte rendu de l'assemblée générale et la liste des établissements présents.

## **7. Préparation de la réunion des Présidents**

Suite à la présentation de M. Pye lors de la dernière réunion concernant les associations, J Arnould a reçu un courrier de M. Blais. L'adhésion de l'UFUTA au CNEA, Centre national des employeurs associatifs, ne poserait pas trop de difficulté. Une rencontre entre M.Pye, M. Blais et J. Arnould est fixée au 26 novembre 2010.

### Examen des propositions du CA faites aux présidents dans l'ordre du jour du 18 novembre :

Proposition d'affiche présentant l'UFUTA : cette idée est jugée bonne. En regardant le texte du document remis par Jacques Rivens, il est apparu qu'il vaudrait mieux demander à un graphiste un projet d'affiche; dans nos UTL, il existe certainement des personnes compétentes. Ensuite il pourrait y avoir une affiche spécifique pour chaque évènement. (les Assises par ex.)

Informatisation des inscriptions : il s'agit d'une mise en commun des ressources, une aide à la création que l'UFUTA peut apporter.

Dans ce cas de figure, il faut prendre en compte plusieurs éléments: le coût en heures/homme, qui finance (celui qui reçoit le service ? l'UFUTA ?), les besoins en matériels : ordinateurs, douchettes etc..., besoin en formateurs locaux ou non, définir exactement ce que l'UFUTA peut apporter ou non. Le rôle de l'UFUTA est de faciliter les rencontres, le relationnel. Elle ne peut se substituer aux UTA.

Les inscriptions ont des procédures spécifiques. Dans certaines structures universitaires, elles peuvent être complètement intégrées au système d'inscription de l'université.

Cette question étant posée par Amiens, leur demander pourquoi elle est posée.

### Projet associatif

François Ambolet propose qu'une réunion de bureau soit consacrée à définir et expliquer ce qu'est l'UFUTA.

Il informe par ailleurs que le président de son UTL (Daniel Ouillet) demandera à ce que celle-ci ne siège plus au CA car l'UFUTA n'est qu'une vitrine officielle qui ne permet d'obtenir que d'éventuelles aides.

Il rappelle que celui-ci avait proposé son UTL pour les assises 2012. Mais M. Ouillet quitte ses fonctions et la nouvelle présidente qui va lui succéder ne s'engagera pas.

Pour information, Créteil a aussi renoncé à sa candidature.

J Louis Chemin a transmis aux membres un document d'aide à la réflexion ; chacun l'a reçu.

Il faut cibler ce que nous voulons faire, savoir ce que nous voulons, ce que nous pouvons faire, pourquoi nous le voulons, que ce soit l'inter- générationnel ou la recherche nationale (thème de l'eau par ex où on ne peut inclure tous les travaux dispersés). Il convient d'être beaucoup plus précis dans nos explications.

La démarche peut être définie par : objet - méthode - objectif - résultat.

C'est aussi élaborer un plan avec des éléments financiers c. à d. faire une estimation, des provisions et au final une évaluation.

### Quel objectif ?

F. Ambolet propose le thème de la proximité

J Arnould : pour lancer un projet associatif, il faut le faire au niveau national, France et Outre-mer

La régionalisation est un niveau intéressant pour faciliter les échanges. Le travail avec des structures de proximité est plus aisé, quitte à réunir ensuite les délégués régionaux au niveau supérieur pour une

synthèse. Aujourd'hui nous sommes davantage dans cette mouvance pour des raisons économiques. Exemple des Chardons : des UTL présentant des films ou photos pour les Chardons mais ne se déplacent pas car les déplacements coûtent trop cher.

F. Ambolet : Nous mettons en place une structure sans mettre de contenu en face.

Il émet l'idée d'une mise en réseau de la culture vécue « Les UTA parlent aux UTA » : lieux où va s'échanger la culture vécue, théâtre, poésie, patchwork....

Cela renvoie à la notion d'objet (voir ci-dessus)

J.Urvoy rappelle qu'auparavant les ateliers des UTA venaient aux Assises présenter leurs travaux. Les adhérents faisaient des communications. Cette manière de faire s'est interrompue aux assises de Caen.

Pourquoi ne pas travailler autour du thème national de l'année : par ex la place de la femme dans la société, la biodiversité, le mouvement, etc. Ce serait un moyen d'obtenir la collaboration d'autres organismes, obtenir le patronage de personnalités. Il faut s'inscrire dans les directives ministérielles.

Nous devons présenter quelque chose, le transformer en projet d'avenir, revenir aux fondamentaux qui permettent aux UTA de s'exprimer. Nous devons retrouver notre voie, savoir ce que nous voulons proposer.

Repenser les Assises :

Définir le thème, le présenter de façon à intéresser les gens, le situer dans la préoccupation. Pour ce faire il faudrait demander les thèmes européens.

C'est aussi une manière de renforcer le rôle des délégués régionaux. L'UFUTA devrait être en droite ligne avec les projets culturels.

Repenser les assises pour valoriser ce qui se fait dans les UTA, favoriser les échanges, effectuer une mise en commun des actions, et faire surgir ainsi des sources d'idées nouvelles.

Notre réflexion doit s'enrichir.

*rappel des fondamentaux* de l'UFUTA, à présenter aux présidents le 18 novembre :

**- Empêcher la coupure sociétale en s'inscrivant au cœur de la vie au travers des thématiques nationales et internationales définies annuellement.**

**- Travailler à effacer tout sentiment d'inutilité sociale en redonnant du sens à la vie quotidienne par des propositions d'une culture ouverte et humaniste.**

**- Développer une convivialité en exploitant et en créant de nouveaux réseaux sociaux**

Conséquences objectives :

Repenser l'organisation et la thématique des assises

Renforcer les échanges de préparation et de proximité

Définir le rôle et la fonction des délégués régionaux

Maintenir et développer les réunions inter UTA permettant une expression directe des présidents, un partage et des propositions.

*Organisation de la réunion des présidents* : ordre des points à l'ordre du jour retenu :

Avant l'ouverture de la réunion :

Feuille de présence à faire signer (préparer par Céline)

Remise d'un dossier contenant la synthèse d'Y Le Gall et le rappel des fondamentaux de l'UFUTA

Le matin : 10 h 30 – 12 h 30

- Mot d'accueil de la présidente

- Synthèse des documents des 3 ateliers des assises de Poitiers par Yvon Le Gall, président du Comité scientifique, suivie d'une discussion

- Assises 2012 : appel à candidature

Le thème sera choisi en accord avec l'UTA d'accueil. Le CA désignera une personne précise et l'accompagnera dans l'organisation.

Rappeler l'importance des assises pour une UTA : Il faut les faire connaître dans son environnement, elles permettent les échanges avec les autres UTA...

- Informatisation des inscriptions

- Affiche UFUTA pour affichage permanent : pensez-vous que cela vous apporte quelque chose ?

- Préparation de l'Annuaire 2011 : fiche de renseignements sera envoyé à tout le monde et retour de la fiche renseignée pour le 15 janvier 2011

- Questions diverses

L'après-midi : 14 h – 16 h

le rappel des fondamentaux et les conséquences. Discussion

## **8. Points divers**

Actes des assises 2010 : 163 p dont 12 p en couleurs reproduisant les patchworks.

Le tirage prévu est de 200 exemplaires, dont un exemplaire gratuit pour chaque UTA (soit 45), les intervenants (15), les membres du CA (13)

Demande d'adhésion du Collège Le Temps Retrouvé, UIA d'Eaubonne, association loi 1901, rattachée par convention, en cours de signature, à l'Université de Paris XIII-Villetaneuse. Elle compte 270 membres. Après étude du dossier, l'IUA remplit les conditions d'adhésion une fois la convention signée. Le Ca approuve à l'unanimité l'avis favorable émis par les examinateurs. La ratification sera effectuée à l'AG d'Amiens

L'ordre du jour de la réunion du CA étant épuisé, la séance est levée à 15h 30.



*Présidente de l'UFUTA*

*La prise de note et la rédaction de ce compte-rendu ont été assurées par Mme Céline Ménil, Secrétaire générale adjointe*

## **RAPPEL des FONDAMENTAUX de l'UFUTA**

- 1. Empêcher la coupure sociétale en s'inscrivant au cœur de la vie au travers des thématiques nationales et internationales définies annuellement.**
- 2. Travailler à effacer tout sentiment d'inutilité sociale en redonnant du sens à la vie quotidienne par des propositions d'une culture ouverte et humaniste.**
- 3. Développer une convivialité en exploitant et en créant de nouveaux réseaux sociaux**